

Paris, le 28 mai 2013

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre la société EXELYUM LTD.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) attire l'attention du public sur les activités de la société EXELYUM Ltd dont le siège social est situé au 105 Sham Peng Tong Plaza, Victoria, Mahé, Seychelles.

La société propose à des investisseurs, de signer des conventions afin d'intervenir, pour leur compte, sur divers marchés dont le marché à terme de devises (« Forex »). Ces conventions font miroiter la perspective de hauts rendements en toute sécurité, par exemple des gains de 1,5% par mois, assortis d'une garantie du capital investi, contre le blocage de l'investissement pendant un an.

L'AMF met en garde le public contre ces propositions irréalistes, de la part d'une société n'ayant pas été autorisée à fournir des services d'investissement sur le territoire français.

En conséquence, l'AMF recommande aux investisseurs de ne pas donner suite à de telles sollicitations de ne pas signer de telles conventions, ni de relayer de telles propositions auprès de tiers.

Aucun discours commercial ne doit vous faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux monétaire (l'épargnant pourra aussi se référer au taux du livret A) comporte a priori un risque sensible.

*
* *

Vous avez des questions, des interrogations ? Vous pouvez vous renseigner sur notre site internet <http://www.amf-france.org> ou contacter l'équipe d'AMF Epargne info service au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.